

C O M M U N I Q U É

Pour diffusion immédiate

La MRC du Haut-Saint-François reconnue pour la bonne gestion de ses matières résiduelles L'équipe est fière de donner l'exemple en obtenant la certification ICI on recycle +

COOKSHIRE-EATON, le 2 juillet 2024 — Le 11 juin dernier, la MRC du Haut-Saint-François a obtenu le niveau Performance du programme ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC. Cette reconnaissance témoigne des efforts déployés par l'équipe de la MRC pour une saine gestion des matières résiduelles au sein de l'établissement, tant au niveau de la réduction à la source, du réemploi et de la récupération qu'au niveau des actions de sensibilisation.

Pour obtenir la certification, l'établissement doit répondre à plusieurs critères de réduction à la source et de réemploi, ainsi que de récupération pour des fins de recyclage ou de valorisation. La MRC s'est également fixé des objectifs pour les prochaines années, notamment en lien avec :

- L'information et la sensibilisation des nouveaux employés
- Les politiques de l'organisation pour insérer des clauses liées à gestion des matières résiduelles dans les appels d'offres et les contrats d'entretien de nos immeubles
- L'élimination des bouteilles d'eau en plastique jetables
- La réduction de l'achat de capsules de café à usage unique

L'obtention de cette certification contribue à l'atteinte des objectifs adoptés dans le Plan de gestion des matières résiduelles, qui a d'ailleurs été adopté lors du dernier conseil des maires. Le maintien de la certification, voire l'accès à un niveau supérieur, fait également partie de l'objectif. Le comité d'employés qui a été mis en place sera responsable de la réalisation et du suivi des objectifs de gestion des matières résiduelles et de réduction à la source.

Robert G. Roy, préfet de la MRC, ajoute : « L'équipe de la MRC du Haut-Saint-François est fière de se joindre aux autres établissements de la région qui ont obtenu la certification et démontré leur engagement pour une meilleure gestion des matières résiduelles. Nous espérons que plusieurs entreprises et municipalités en seront inspirées. »



La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

SOURCE :

Julien Pagé
Coordonnateur en environnement
819 560-8400 poste 2109
julien.page@hsfqc.ca